



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article383>

Aux lendemains des événements d'Anduze (vidéos)

- Communiqués-Actualité-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : dimanche 6 mars 2011

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Nous avons, le 25 février 2011, rapporté les violences commises à l'égard de citoyens et d'élus de la communauté d'agglomération d'Anduze (voir <http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article378>). Nous publions, avec l'accord de Monsieur Alain Beaud, Maire de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille et Président de la Communauté de Communes, les éléments suivants :

La première vidéo ci dessous présente les affrontements. Suit le texte d'Alain Beaud présentant les actions entreprises localement avec la population, puis enfin une vidéo de son intervention.

Préface d'Alain Beaud

Président de la Communauté de Communes Autour d'Anduze

La réforme territoriale risque de bouleverser le paysage administratif de notre pays.

Outre les mesures les plus connues de ce projet (création des conseillers territoriaux, modification des compétences des départements et des régions, création des métropoles), les dispositions relatives à l'achèvement et à la rationalisation de l'intercommunalité auront des conséquences sur la vie quotidienne des français et sur l'organisation politique de notre pays.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes Autour d'Anduze a fait le choix dès l'été 2009 d'engager une réflexion pour définir, avec les citoyens, son projet de territoire pour les 15 ans à venir.

Nous avons entrepris une double démarche originale impliquant les élus communautaires et associant la population à la co-élaboration de notre projet. Cette double démarche a été organisée à partir des principes de la « gouvernance par consentement » ou sociocratie et pour ce faire, nous avons eu recours à un cabinet extérieur, le cabinet FIDÈS Conseils.

Notre communauté n'a rien inventé, elle a simplement mis en oeuvre, avec un succès évident, une méthode pratiquée depuis une cinquantaine d'années dans de nombreux pays et de multiples organisations à l'instar du chef d'entreprise Hollandais Gérard Edenburg ou de l'Américain John Buck, du Canadien Gilles Charest ...

La démarche a été lancée le 4 décembre 2009 avec la participation de plus de 330 citoyens. Ces derniers ont massivement participé aux Assemblées de Territoire, ouvertes à tous, qui ont suivi.

Le travail réalisé sur le diagnostic et le projet par les Assemblées de Territoire a permis de cerner la vision de notre population sur notre territoire notamment en terme d'atouts et de faiblesses. Il a également permis de définir des objectifs en matière de développement local, d'orientations stratégiques et opérationnelles. En dernier lieu les assemblées ont proposé une centaine de fiches actions qui vont faciliter la mise en oeuvre par les élus d'une politique d'avenir correspondant aux attentes citoyennes.

Les Séminaires des Élus sur l'interactivité des territoires ont permis d'engager une réflexion sereine sur les rapprochements potentiels avec les intercommunalités voisines, sur la nécessité de travailler ensemble et sur les moyens à mettre en oeuvre pour favoriser cette collaboration entre les territoires (associations, syndicats mixtes, fusions ...).

Aux lendemains des événements d'Anduze (vidéos)

La restitution de la démarche a été présentée aux citoyens et aux partenaires institutionnels lors d'une réunion publique le 3 juillet 2010.

Le travail effectué dans le cadre de l'élaboration de notre projet de territoire montre à quel point le choix d'associer citoyens et élus favorise le pouvoir de l'intelligence collective en améliorant la créativité et la production d'idées.

Alain Beaud